



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accès au dispositif MaPrimeRenov' des locataires-accédants

Question écrite n° 12054

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'impossibilité des locataires-accédants d'accéder au dispositif « MaPrimeRenov' » pour rénover leur habitation principale. Le contrat de location-accession est un mode d'accès à la propriété pour les concitoyens, notamment les plus modestes à travers le prêt social location accession (PSLA). L'exécution de ce contrat s'effectue en deux temps. Tout d'abord, une phase de jouissance à titre onéreux durant laquelle le locataire-accédant paye mensuellement une fraction locative et une fraction acquisitive. Enfin, la possibilité de levée d'option pour l'acquisition du bien dont la propriété est transférée par acte notarié. Durant la première phase, le locataire-accédant ne peut bénéficier du dispositif « MaPrimeRenov' » au titre qu'il n'est pas propriétaire de sa résidence principale. Or ce statut ne doit pas être confondu avec celui de locataire et peut emporter des obligations proches de celles d'un propriétaire. À titre d'exemple, dans le cas d'une copropriété, le contrat d'accession-location est assimilé à une mutation. De plus, il convient de souligner que ces locataires-accédants s'inscrivent pleinement dans un processus d'acquisition et répondent à l'esprit du dispositif. Dans ces conditions, il lui demande s'il compte étendre les conditions d'accès à « MaPrimeRenov' » pour l'ensemble des locataires-accédants pour permettre, notamment aux concitoyens les plus modestes, de s'inscrire pleinement dans les enjeux de transition écologique et de sobriété énergétique.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12054

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8985

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)